Compte rendu COPIL #2 - 05/04/2022

Présents

Samuel Goëta - Datactivist Élise Ho-Pun-Cheung - Datactivist Quitterie De Marignan - La Mednum Palmyre Roigt - La Mednum Aurélie Gonter - Data Inclusion

Valentin Matton - Data Inclusion

Célestin Leroux - ANCT

Marc Gavanier - ANCT

Florian Gracy - ANCT

Camille Tanné - Hubik

Eglantine Dewitte - Les Assembleurs

Mathieu Poix - Les Assembleurs

Damien Monnerie - Hub Francil'in

Marine Phinoson-Vroust - Hub Francil'In

Daniel Penicaut - Bordeaux Métropole

Erwan Le Luron - Grand Lyon

Ordre du jour

- Récapitulatif de l'atelier ouvert #1
- Présentation du schéma data-inclusion & arbitrages
- Discussion sur les champs

Retours sur l'atelier ouvert #1

Pour un récapitulatif complet, voir <u>le compte rendu et les supports en ligne</u>.

Un premier atelier a permis de hiérarchiser 4 cas d'usages

1) Connaître l'offre (structures et formations) de médiation numérique de son territoire

Les questions que cela pose : Quel doit être le niveau de détail de l'offre ?

Daniel Pénicaut (Bordeaux Métropole) : il est important d'avoir un bon niveau de détails pour permettre aux professionnels d'orienter le public. Dans le guide développé à Bordeaux Métropole pour orienter le public, 4 grandes thématiques sont proposées : découvrir les usages du numérique, s'insérer professionnellement, faire

Compte rendu COPIL #2 - 05/04/2022

des démarches en ligne, créer avec le numérique. Sans descendre au niveau des formations des ateliers, il faut savoir ce qui est fait au sein de la structure. Ex : Rédiger un CV, faire ses déclarations Pôle emploi...

→ https://opendata.bordeaux-metropole.fr/pages/lieux-inclusion-numerique/

Eglantine Dewitte (Les Assembleurs) : il faut l'offre de service mais se pose la question de la granularité. Serait-il possible d'avoir **un premier niveau obligatoire et un deuxième niveau facultatif qui renvoie à des référentiels** (Pix ou Aptic par exemple) ?

Damien Monnerie (Francil'IN): Sur la cartographie mise à disposition par Francil'In, ont ajouté des éléments au référentiel APTIC pour la cartographie: accès à une connexion internet, équipements informatiques (pour répondre à une demande des acteurs du terrain). Chaque thématique renvoie ensuite à plusieurs bases de données.

→ https://carto.francilin.fr/wizard

2) Orienter simplement et efficacement les personnes accompagnées vers des structures de médiation numérique proches

Les questions que cela pose : Ce cas d'usage est-il orienté par le profil des participants ?

3) Pouvoir prendre rdv en direct pour la personne accompagnée auprès d'une structure de médiation numérique

Les questions que cela pose : Faut-il s'appuyer sur un service existant ou en train d'être développé ?

Célestin Leroux (ANCT) : Il est possible de s'appuyer sur RDV solidarités (qui est modulable) : plus de 300 prises de rendez-vous via la cartographie CNFS.

Samuel Goëta (Datactivist) : il faudra au moins prévoir un champ pour un lien vers la prise de rendez-vous.

Aurélie Gonter (DORA/data.inclusion) : RDV insertion (=/= RDV solidarités) et plusieurs startup d'État du domaine de l'insertion ont signé pour faire partie d'un groupement d'intérêt public (GIP), ce qui garantit un minimum de 5 ans de pérennité.

Erwan le Luron (Métropole de Lyon) : Rés'IN va travailler avec l'ANCT et RDV solidarité pour adapter l'outil au besoin, avec notamment un rappel sms (ne concernera que les conseillers numériques)

Compte rendu COPIL #2 - 05/04/2022

Damien Monnerie (Francil'IN) : il faudra permettre aux structures qui ont leur système de réservation de ne pas avoir à changer d'outil.

4) Améliorer le pilotage de l'action sociale du territoire en rendant lisible l'offre de médiation numérique

Eglantine Dewitte : Dommage de restreindre à l'action sociale. La médiation numérique peut dépasser l'action sociale.

→ Proposition de modification de l'intitulé : Améliorer le **pilotage de l'action publique du territoire en matière de médiation numérique** en rendant lisible l'offre de médiation numérique

→ Manque-t-il des cas d'usage?

Florian Gracy (ANCT) a effectué des entretiens utilisateurs qui ont notamment fait remonter :

- Une demande d'outil de labellisation des structures. → Il ne s'agit pas d'un cas d'usage, mais pour répondre à cette demande on peut envisager un champ labellisation. Attention cependant à ne pas enfermer l'offre dans des labels et à ne pas noyer les utilisateurs sous des informations peu utiles pour eux.
- Une demande de **mise en contact des acteurs territoriaux entre eux**. → Cela rejoint le cas d'usage "connaître l'offre"

Un deuxième atelier était un débat mouvant, visant à discuter quatre affirmations clivantes.

1) L'identification unique d'un lieu de médiation numérique est son SIRET

Synthèse des réponses : Il est le "moins pire" des identifiants uniques mais n'est pas représentatif de l'ensemble des structures

- → La question de l'identifiant sera discutée après la présentation et proposition de data.inclusion
- 2) Le standard de données de l'offre de médiation numérique ne doit pas comprendre les services de médiation proposés par la structure

Synthèse des réponses : Il est nécessaire de renseigner les services (même si cela implique un travail supplémentaire pour les producteurs de données)

3) Le standard de données ne doit pas permettre le recensement de services de médiation en ligne

Compte rendu COPIL #2 - 05/04/2022

Synthèse des réponses : Les opérateurs de la médiation numérique doivent disposer de toute l'offre de services de manière à orienter au mieux les usagers

4) L'ensemble des données de médiation numérique doit être saisi dans un point unique

Synthèse des réponses : Il est nécessaire de proposer un accompagnement (et éventuellement des adaptations) au niveau local

→ Comment faire dans les territoires qui n'auraient pas de hubs ?

Eglantine Dewitte : Même s'il y a un hub sur le territoire il faudra des partenariats avec des collectivités, le travail est trop conséquent pour pouvoir être effectué par le seul hub.

Damien Monnerie : L'Etat doit-il moissonner ou faut-il centraliser la collecte ? Des outils existent pour collecter les données.

Présentation de data.inclusion & arbitrages

Par Aurélie Gonter et Valentin Matton (DORA/data.inclusion)

Présentation : https://drive.google.com/file/d/1YOigBjObb8pomSkohAwJFsnb2Qrpx2AR/view

Voir également : https://www.data.inclusion.beta.gouv.fr/

DORA et data.inclusion : deux startups d'État qui font partie d'un groupement d'intérêt public.

Contexte : L'offre d'insertion est satisfaisante mais elle manque de visibilité et de lisibilité. Multitude de portails, informations qui évoluent rapidement : cela entrave l'orientation des bénéficiaires.

Que faire ? Rendre accessible l'offre d'accompagnement des personnes afin de résoudre les difficultés freinant l'insertion sociale et professionnelle.

Comment? rendre l'offre d'insertion mobilisable & créer un patrimoine commun.

Data.inclusion : Base de données/patrimoine commun des structures et de leurs services. Existe depuis environ 4 mois.

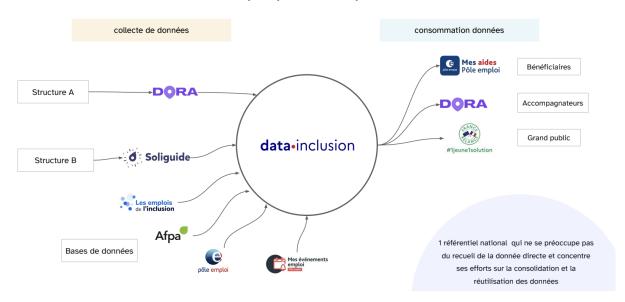
Compte rendu COPIL #2 - 05/04/2022

→ Plus de 40 personnes en discussion (producteurs de données et consommateurs), 2 bases consolidées, 5 consommateurs accompagnés, 1 schéma de données en cours de publication sur la partie structure d'insertion, 1 API structure en cours de construction.

DORA : Outil de collecte et de mise à jour des informations. Déployé depuis bientôt 9 mois.

ightarrow 32 départements en cours de déploiement et 2 régions, 440 structures actives référencées, plus de 800 services, 3800 recherches et presque 500 mobilisations du service.

data.inclusion: un exemple pour comprendre



(capture d'écran de la présentation :

https://drive.google.com/file/d/1YOigBjObb8pomSkohAwJFsnb2Qrpx2AR/view)

Un schéma en cours de construction

https://github.com/betagouv/data-inclusion-schema

Proposition pour l'identifiant : Ne pas imposer un identifiant mais prévoir des données pivots (SIRET, RNA) pour croiser plusieurs sources de données. Le champ « ID » aura donc une valeur libre mais il faudra au moins une donnée pivot. Data.inclusion génèrera alors un identifiant à l'unicité garantie.

```
"id": "c3d15659-8de9-4fd6-b283-04d50f6ace57",
"siret": "60487647500499",
     "rna": "W123456789",
     "nom": "MOBILETTE"
      "commune": "Robinboeuf CEDEX",
     "code_postal": "09891"
"code_insee": "09890"
      "adresse": "RUE DE LECLERCQ"
      "date_maj": "2022-04-28T16:53:11Z",
     "complement_adresse": "HOTEL DE VILLE",
     "longitude": 7.848133,
     "latitude": 48.7703,
     "typologie": "ASSO",
"telephone": "0102030405",
     "courriel": "julie@example.net",
"site_web": "https://www.asso-gonzalez.net/"
     "presentation_resume": "L'association Mobilette
propose des solutions de déplacement aux personnes pour
qui la non mobilité est un frein à l'insertion professionnelle
  connaissance de l'offre de transport du territoire - accès
à un véhicule 2 ou 4 roues - transport solidaire - accès au
permis"
     "presentation_detail": "
      "source": "solidagregateur"
```

Compte rendu COPIL #2 - 05/04/2022

Discussion:

Devant se prononcer sur un éventuel rapprochement avec le schéma data.inclusion (pour la partie description des lieux), les participants soulèvent les questions suivantes :

- Faut-il plutôt commencer par voir les champs spécifiques de l'inclusion numérique ? → Sur la partie description des lieux, il est peu probable que la thématique de l'inclusion numérique existe des champs particulier
- La typologie est-t-elle trop restreinte ? → La typologie est actuellement restreinte au domaine de l'insertion (environ 80 options), mais il semble que la plupart des structures proposant des offres d'inclusions numériques puissent s'insérer dans cette typologie (ex : maison de quartier, tiers-lieu, associations, etc.). L'offre de médiation numérique évoluant vite, il est possible que cette typologie soit cependant trop restrictive à terme.

Lien vers la typologie des structures :

https://www.data.inclusion.beta.gouv.fr/schemas-de-donnees-de-loffre/schema-des-structures-dinsertion#typologie

- **Faut-il ajouter les horaires** ? → Probablement, cette question fera l'objet d'un atelier
- Quid de la médiation à distance et itinérante ? → La solution reste à trouver pour les lieux qui aurait une zone d'intervention et des horaires variables
- Quel serait le parcours utilisateur pour publier ses données ? Comment se déroule le versement de données dans data.inclusion ? Ce point fera l'objet d'un futur atelier ouvert. L'équipe data.inclusion mentionne la possibilité d'un formulaire en marque blanche qui permettrait d'alimenter la base data.inclusion.
- Les données data.inclusion seront-elles utiles à la cartographie nationale?
 → Oui. Il serait donc souhaitable d'avoir des données interopérables entre l'insertion et l'inclusion numérique.
- Comment se fera la mise à jour des données ?

Compte rendu COPIL #2 - 05/04/2022

• Comment aller chercher le SIRET/RNA/code insee (code officiel géographique) → La nécessité d'aller chercher des données pivots pour les structures qui ne les auraient pas à disposition pourrait risquer de les décourager d'utiliser le schéma mais améliorerait la qualité des données mises à dispo.

Le COPIL n'a pas le temps d'aborder la question de champs.

Le choix des champs, sur la base d'une synthèse des champs et valeurs utilisés par les cartographies des hubs, fera l'objet du **prochain atelier ouvert, le vendredi 13/05 de 14h à 16h.**